



## LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES AU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 28 MARS 2026

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du conseil municipal à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, une liste des délibérations examinées par le conseil municipal doit être établie et publiée dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ses délibérations par le conseil municipal.

### Installation du nouveau conseil municipal le samedi 28 mars 2026

Heure début : 18h00

Heure de fin : 20h20

Suite aux élections municipales du 22 mars 2025, le conseil municipal doit se réunir conformément en application des articles L.2121-11 et L.2121.12 du Code Général de Collectivités Territoriales

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de votants en nombre présent et représenté : 29

Procès-verbal du Conseil municipal du 16 février 2026 : **Approuvé à l'unanimité**

Délibération n°	OBJETS	VOTES
26.03.010	Election du maire	21 voix Philippe GINOUX 6 voix Ricardo BORGES 1 vote nul et 1 vote blanc
26.03.011	Détermination du nombre de postes d'adjoints	Approuvé à la majorité 23 voix Pour et 6 Abstentions
26.03.012	Elections des adjoints au maie par scrutin de liste	22 voix pour la liste conduite par Laurence AUDOIN et 7 votes blancs
26.03.013	Charte de l' élu local	L'assemblée a pris acte de la lecture de la charte de l' élu local
26.03.014	Pouvoirs accordés au Maire en application de l'Article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales	Approuvée à la majorité 22 voix Pour et 7 Abstentions